

Sous toutes réserves

Courrier recommandé

Le (inscrire la date)

(nom de l'entreprise)

(adresse de l'entreprise)

(nom de la personne à qui la mise en demeure est envoyée)

OBJET : (nom du ou de la salariée) - VS - (nom de l'employeur)
Respect de la décision du Tribunal administratif du travail : mise en demeure et calcul de l'indemnité

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint copie de la décision du Tribunal administratif du travail concernant le dossier ci-haut mentionné.

Tel que stipulé dans cette décision, vous êtes tenu de me verser une indemnité pour la perte de salaire et avantages dont m'a privé (le congédiement, la suspension ou le déplacement) que vous m'avez imposé.

En conséquence, vous êtes, par la présente, formellement mis en demeure de me verser, à titre d'indemnité, la somme de _____ \$, représentant l'équivalent du salaire et des avantages dont m'a privé (mon congédiement, mon déplacement, ma suspension), ainsi que les intérêts et l'indemnité additionnelle prévus par la loi.

Le calcul est établi comme suit : Exemple de calcul

J'ai été congédié et j'ai porté plainte le 10 septembre 2021, le jugement a été rendu le 29 juillet 2022, à la suite de quoi j'ai démissionné. Vous devez me verser une indemnité pour 46 semaines (du 10 septembre 2021 au 29 juillet 2022.)

Nb. de semaines du dépôt de la plainte jusqu'à la date du jugement	ex. :	46 semaines	
Multiplié par le salaire hebdomadaire moyen	ex. : 35h à 19.47\$/heure	x	681.45 \$
		total :	31346.70 \$
Avantages perdus : (REER 35h X 46 X 0.45\$)		+	724.50 \$
		total :	32071.20 \$
Avantages perdus : (vacances 6% de 32071.20\$)		+	1924.27 \$
		total :	33995.47 \$
Moins salaire gagné ailleurs durant la période visée :			
(ex : 20 sem. (30 h X 19.18 \$) + (30 h X 0.45 \$ REER) = 588.90 \$		-	11778.00 \$
Total:			22217.47 \$
Intérêts :		+	1176.01 \$
Total à payer:			23393.48 \$

(Calcul des intérêts : multiplier le total dû, soit (22 217.47 \$) X 6% (taux légal et indemnité additionnelle*) multiplier le résultat (1333.05 \$) par le nombre de jours entre le dépôt de la plainte et la date de la décision, puis diviser par 365 (nombre de jours dans une année) Ex. : 46 semaines = 322 jrs/365 jrs, donc 1333.05 \$ X 322/365= 1176.01 \$)

À défaut de donner suite à la présente dans les dix jours, je n'aurai d'autre choix que d'entreprendre les procédures légales qui s'imposent, sans autre avis ni délai.

* Taux légal et indemnité additionnelle en date du 1^{er} octobre 2010. Vérifiez auprès du Ministère du Revenu pour la mise à jour (<http://www.revenu.gouv.qc.ca/fr/ministere/taux/creance.asp>).